

En quoi serez-vous un Député différent ?

Ma principale différence vient de mon parcours personnel. Elle me pousse à l'action. De mes expériences, j'ai tiré 3 enseignements concrets.

Quand j'ai créé de nombreux emplois, redressé et géré des entreprises de plus de 250 salariés pour en faire les 1^{ères} de leur secteur, j'ai dû assumer des risques et accompagner des hommes et des femmes vers des objectifs ambitieux.

Quand j'ai construit le projet "Agriculture 2020", j'ai fait travailler ensemble plus de 450 agriculteurs varois pour faire émerger un plan d'actions stratégique partagé par tous.

Quand j'élabore, depuis 1995, avec mon équipe de Correns, des actions innovantes de développement durable, je mesure concrètement l'importance de fixer un cap et de donner un sens à un territoire.

Aujourd'hui, quand je sollicite la confiance des Varois pour être leur député, je le conçois uniquement comme un mandat pour agir.

Concrètement, quelles seront vos marges de manœuvre et vos priorités immédiates ?

Le pouvoir législatif et le contrôle de l'action gouvernementale sont aujourd'hui plus que jamais à mettre entre les mains de femmes et d'hommes à la fois compétents et courageux.

Les marges de manœuvre sont réelles. Un député doit s'assurer que sa communauté reçoive sa juste part des programmes publics et doit impulser des projets innovants pour faire de son territoire, le lieu de tous les possibles. Mon engagement est de défendre cette vision d'un développement durable de notre département.

Mes priorités immédiates seront l'emploi, la formation, la construction de logements sociaux et le développement des petites entreprises.

Sur le sujet de la culture, quelles sont votre expérience et vos propositions ?

Nous fêtons à Correns cette année le 10^{ème} anniversaire du Festival des "Joutes Musicales de Printemps" dont le public a doublé chaque année. C'est le reflet d'une politique culturelle volontariste. La culture est selon moi un facteur important de cohésion sociale. Il est fondamental de placer l'action culturelle dans le champ de l'aménagement du territoire et de soutenir les démarches culturelles innovantes. Il faut aussi savoir que le secteur culturel est créateur d'emplois, souvent avec un haut niveau de qualification artistique et technique.



le Politiquement différent de Michaël Latz

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Bien évidemment j'aurais aimé aborder d'autres problèmes.

Dans le journal précédent, Latz-Matin, j'ai insisté sur ma vision pragmatique du développement économique et ma volonté de proposer aux Varois un projet de développement durable construit autour de l'éco-construction et des énergies renouvelables.

Il est impossible d'aborder tous les sujets qui intéressent les habitants de cette circonscription.

A titre d'exemple j'aurais aimé évoquer :

- la carence des soins en milieu rural, la difficulté à se faire soigner le soir, et le week-end, la nécessité de créer des dispensaires de proximité,
- l'inadaptation des transports collectifs en milieu rural pour les jeunes et les publics en difficulté,
- l'absence de structures d'accueil petite enfance et le manque de crèches,
- la difficulté de maintenir un service public de qualité en milieu rural.



- la faiblesse des retraites face à des coûts très élevés d'hébergement nécessitant une politique d'aide à domicile plus énergique,
- les problèmes d'une Europe en panne parce que trop axée sur les marchés au détriment de la dimension sociale et fiscale,
- la nécessité de faire émerger une politique européenne commune capable de peser significativement dans le monde de demain et surtout d'éviter la suprématie américaine dangereuse pour la planète sur le plan économique, politique et environnemental.
- la nouvelle approche de co-développement pour aider une Afrique victime de nos égoïsmes.

Il s'agissait à travers ces 2 journaux d'esquisser des solutions sur quelques sujets. Trop souvent en politique on répond par des banalités et des slogans qui permettent d'éviter le fond. C'est cela pour moi être "politiquement différent".

Sylvie Guignonnet, vous avez organisé des tables rondes avec les jeunes qu'en reprenez vous ?

Il serait bien réducteur de tenter un portrait du jeune, vivant dans notre circonscription. Ce qui m'a surtout frappé, c'est le sentiment qu'ils ont de ne pas être pris en compte et leur mal-être face à l'absence de perspectives sociales.

La demande de considération des jeunes se heurte parfois aux politiques et institutions qui appréhendent les publics

à travers leurs difficultés, rarement en référence à leur potentiel, à leurs capacités d'initiative et à leurs motivations. Les jeunes expriment un besoin de soutien et d'accompagnement, notamment en matière d'emploi. Il est nécessaire de mettre en place des actions de proximité.

Dans l'ensemble, la scolarisation est plus courte et plus technique, s'expliquant souvent par un milieu social et familial qui ne pousse pas aux études longues et surtout au manque de choix de formation sur place et les difficultés de transports.

Pour que les jeunes trouvent leur place, il est nécessaire de leur ouvrir les portes. La mise en place d'un Conseil intercommunal des jeunes pourrait être un projet novateur.

A l'instar des clubs de chefs d'entreprises, peut-on imaginer un travail entre acteurs économiques traditionnels, élus locaux et jeunes du territoire en quête d'avenir professionnel sur leur lieu de vie ?

Nous devons être porteurs de l'innovation dans ces domaines.

Michaël Latz

Marié, père de 3 enfants et 5 fois grand-père
55 ans, installé à Correns en 1961
Ingénieur agronome
Depuis 1972, Vigneron "Domaine des Aspras"
De 1978 à 1984 : Chef du service économique - Chambre d'agriculture
De 1985 à 2002 : Directeur Général Racine Gamm-Vert
Depuis 2003 : Créateur et gérant Concept Emballages, distribution d'emballages viticoles
Depuis 1995 : Maire de Correns

Sylvie Guignonnet

46 ans
Mère de 2 enfants
Licenciée en Management des Ressources Humaines
Responsable de formation professionnelle dans divers organismes
Chargée de mission à l'aménagement du territoire pour les Pays du Verdon auprès de Maurice Janetti
Chargée de mission de l'antenne du Var de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

Comité de Soutien

Participez financièrement à la campagne de Michaël Latz, en adressant un chèque à l'ordre de : François Amat, Mandataire financier
Place du Château - 83136 Néoules
avec vos coordonnées pour un reçu fiscal.

Ne pas jeter sur la voie publique

Politique & Infos Brèves / P 2
Priorité au logement social
Loi cadre pour les femmes

Agriculture & Ruralité / P 3
Une agriculture à l'horizon 2020
et Témoignages

L'interview / P 4
Le Politiquement différent
de Michaël Latz



Journal de campagne de Michaël Latz n°2 - Juin 2007



Permanence : 6, place du Château - 83136 Néoules - Tél. 04 94 78 10 54 - latz2007@yahoo.fr

Blog : latz2007.com

Michaël Latz, un "superDéputé" pour donner plus de poids au Var

■ Animateur de Territoire, Vigneron, Chef d'entreprise, Maire de Correns

■ Si demain, je suis votre député

Je retiens trois sujets sur lesquels je compte m'investir particulièrement pour le Var. Le Président souhaite une société de plein emploi. Sa proposition la plus emblématique concerne la détaxation des heures supplémentaires, avec comme slogan "Travailler plus pour gagner plus". Cette mesure va surtout favoriser les abus. Pire, elle ne va pas créer d'emploi.

Je propose plutôt de réorienter massivement les aides vers les PME-TPE. Je favoriserai également les créations d'entreprises et les initiatives entrepreneuriales par une simplification administrative et un accompagnement dans la durée des créateurs. Enfin je propose que le problème des 35 heures soit débattu entreprise par entreprise, branche par branche, sur la base d'une démocratie sociale revue et redynamisée.

Le Président souhaite résoudre la crise du logement en France. Il va autoriser la défiscalisation des intérêts et supprimer totalement les droits de succession. Vu le prix de l'immobilier aujourd'hui, de telles mesures vont rendre encore plus inégalitaire l'accès au logement. Elles vont favoriser uniquement les Français les plus riches. J'estime prioritaire d'aider les classes populaires et moyennes, celles qui ont de véritables problèmes d'accès au logement. Dans le Var, nous avons besoin d'une politique volontariste de construction de logements sociaux et conventionnés et d'aides à l'accession à la propriété beaucoup plus ciblées.

Le Président souhaite une République exemplaire. Il encourage ses ministres à cumuler les fonctions, place ses proches dans les grands médias. Ce n'est pas ainsi qu'on résoudra ainsi les problèmes de fonctionnement de notre démocratie locale. Je suis contre le cumul des mandats, première condition pour exercer pleinement et correctement sa fonction de député. Je veux continuer la décentralisation pour résoudre le problème de la multiplication des strates institutionnelles (Région, Département, Communautés de communes...) pour que le citoyen y gagne en lisibilité et pour que ses impôts soient mieux utilisés qu'aujourd'hui.

Voilà ma vision d'un Député compétent en 2007.

Fidèle à mes principes et constructif.

Vigilant pour le Var et travaillant pour l'intérêt de la Nation.

Ecouter les problèmes des Varois au quotidien et en y apportant mes compétences et mon expérience pour en être le défenseur le plus efficace.

Vous l'aurez compris, cette élection est importante. Après Latz-Matin, Latz-Demain continue de présenter les enjeux de ce scrutin et le rôle clé que doit assumer un député. Ma volonté est qu'il vous aide à faire clairement votre choix.

Michaël Latz



Reportage de TFI

sur Correns et Michaël Latz dans le journal télévisé de 20 h le 5 mai 2007

à voir sur www.latz2007.com

■ Micro-trottoir :

nombreuses réactions au numéro de Latz-Matin

Voici quelques-unes des déclarations parmi les centaines de témoignages, les lettres, les courriers électroniques reçus ces dernières semaines de la part d'(é)lecteurs.

"Ca change de la politique politique",

"C'est frais et en plus ça permet d'y voir clair",

"Il est nécessaire d'avoir toutes les compétences",

"Enfin du concret derrière le concept de développement durable dont tout le monde se revendique aujourd'hui"...

Un Député, à quoi il sert ? / p 2



Soutien de Michel Vauzelle

Président du Conseil Régional Région PACA

"Je soutiens Michaël Latz. Maire, il a mis en place une politique de développement durable qui sert d'exemple au plan national. Entrepreneur, il a initié de nombreuses actions économiques remarquables. Visionnaire, il a un sens du territoire et de son aménagement considéré comme référence. Des hommes comme lui méritent d'être élus"



Prochaines dates de la campagne

le 3 juin sur le marché de Salernes le matin et à la Fête de la Saint Eloi à Méounes - le 4 juin à Pourrières, Nans, Rougiers, Ollières avant la réunion de Pourrières à la Maison des Associations à 20h - le 5 juin à Tourves, Rocbaron, Flassans et Cabasse avant la réunion de Brignoles au Cinéma Rural à 18h30 - le 6 juin marché de Saint Zacharie, Saint Maximin avant la réunion à Rians à la Salle des Fêtes à 19h00 - le 7 juin toute la journée dans le canton de Besse et le soir à 18h à La Cadière avec la participation de Charles Fiterman, ancien ministre - le 8 juin, dans le canton de Cuers avant la réunion de Pierrefeu Salle A.Malraux à 18h30 - le 9 juin, dans le canton du Beausset et à la Fête du Cirque à Rocbaron - le dimanche 10 juin 1^{er} tour - le dimanche 17 juin 2^{ème} tour





il faut suivre l'exemple de Sarkozy et voter Michaël LATZ

Nous voilà à peu près à mi course dans cette élection. Au plan national, Sarkozy a fait le pari de la compétence et de l'ouverture. Faisons de même au plan départemental en misant nous aussi sur la compétence et sur l'ouverture. On a tout à gagner en faisant le choix de l'intelligence, celui d'un département qui veut se donner un projet bénéfique pour vous et le territoire.

Le logement social dans la 6^{ème} Circonscription : la priorité des priorités

Nous connaissons tous des proches, des amis, des enfants qui ont des difficultés à se loger décemment dans notre circonscription.

Le logement locatif (notamment le logement social et conventionné) est la **priorité des priorités** pour notre département en général et pour la 6^{ème} en particulier.

L'envolée des prix du foncier est chez nous une maladie grave pour l'économie. Il faut aborder d'urgence le **problème de l'accession à la propriété** des personnes à revenus modestes.

Le **logement n'est pas un bien de consommation**, c'est le lieu de vie de la famille, c'est le havre indispensable à la bonne santé de tous.

Sans proposer une nouvelle série de lois ou de "droit opposable à on ne sait trop qui", appliquons strictement les lois existantes.

Les communes qui délibérément refusent de tenir les engagements fixés par la loi SRU soit 20 % de logement social si elles ont plus de 10 000 habitants, doivent être plus systématiquement et plus lourdement sanctionnées.

Michael Latz propose aussi que toutes les communes d'un territoire soient soumises à **ce quota des 20%**, afin de favoriser la mixité sociale.

De même il souhaite que la loi favorise la **création de zones d'aménagement différé** et renforce financièrement les établissements fonciers régionaux afin de permettre l'émergence d'une politique d'accès à la propriété. L'**implantation d'entreprises créatrices** d'emplois et de valeur ajoutée passe par une politique volontariste du logement.



Bilan du Député sortant

- Ecrit au Président de la République pour demander que la loi n°2001-434 du 21 mai 2001 dite "Loi Taubira" soit amputée de son article 2 qui précise que **"les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent"**.
 - Signe une proposition de loi enregistrée le 8 avril 2004 sous le n° 1521 : **"tendant à rétablir la peine de mort..."**
 - Signe la proposition de loi consistant à

supprimer l'interdiction de chasse le mercredi - déposée le 24 février 2005
 - 399^{ème} rang sur 577 en termes d'interventions à l'Assemblée Nationale, avec 12 interventions en séance contre 212 pour le premier (classement de L'Express 28 septembre 2006, sur les interventions des députés en séance de janvier 2004 au 13 mai 2006)
 - Une **"participation - alibi"** à la rédaction d'un rapport parlementaire sur **"La situation de la viticulture"** - 15 novembre 2006 : **seule députée à n'avoir émis aucun avis, proposition, prise de parole, analyse, suggestion, informations...**

Pour une loi cadre pour les femmes

Les chiffres de la honte
 La violence à l'encontre des femmes et des filles est un problème majeur qui concerne la santé et les droits de la personne humaine. Elle est exercée à **99 %** par des hommes sur des femmes dans le huis clos du privé.

1 femme sur 10 en France est confrontée à des violences physiques, psychologiques ou sexuelles dans sa sphère la plus intime, dans sa vie de couple.
1 femme meurt tous les 3 jours du seul fait qu'elle soit **femme**.

La France a besoin d'une **loi-cadre** qui compléterait les lacunes de la législation française actuelle :
 - non prise en compte des violences psychologiques,
 - définition inopérante du harcèlement sexuel,
 - absence de moyens de prévention des violences sexistes,
 - barrière étanche entre le civil et le pénal...

Ce texte devra prévoir des mesures de sensibilisation et d'intervention dans le domaine éducatif et organiser le soutien des victimes :

- aide à la reconnaissance des droits,
- assistance juridique gratuite,
- protection sociale,
- soutien économique et
- accompagnement de la victime par des associations

Pour que ce ne soit plus la victime qui quitte son environnement et celui des enfants, le **retour au domicile** des auteurs de violences doit être **absolument interdit et contrôlé**. Il ne s'agit pas d'ajouter des textes à ceux qui existent, il suffit de les clarifier et de les faire appliquer. **C'est aussi cela légiférer diffèrent.**

Un Député, à quoi il sert ?

577 députés sont élus pour cinq ans. Un député représente sa circonscription mais également la Nation toute entière. Le découpage en circonscription correspond à un député pour 115 000 habitants. **(206 000 habitants pour la 6^{ème} circonscription)**. Son action porte essentiellement sur trois points.

Légiférer
 Le parlementaire doit mettre la politique en musique. Soit en étudiant les projets de loi qui lui sont soumis par le Gouvernement, soit en proposant lui-même des propositions de loi. Lors des débats, le député dispose d'outils tels que l'irrecevabilité, la question préalable, le renvoi en commission, les amendements, la motion de censure. De son côté, le Gouvernement peut accélérer les procédures et faire passer ses projets "en force" (urgence, vote bloqué, 49-3). Officiellement l'équilibre des pouvoirs est respecté mais dans les faits, les dernières années ont fait du Parlement une chambre d'enregistrement, croulant sous des monceaux de textes, jamais appliqués faute de décrets.

Contrôler
 - interroger les ministres sur leurs actes par voie de questions écrites ou orales, questions d'actualité,
 - constituer et participer à des commissions d'enquête
 - contrôler l'emploi de l'argent public,
 - effectuer un travail de réflexion au sein des commissions,
 - mettre en cause la responsabilité du Gouvernement,
 - saisir le Conseil constitutionnel d'une loi adoptée,
 - être élu par les autres députés juge des membres du Gouvernement ou du Président de la République,
 - intervenir réellement dans la discussion budgétaire (lire ci-dessous).

Animer le territoire
 S'il a une vision du territoire (ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas), sa position lui permet de la mettre en oeuvre. Lien entre le national et le local, il est celui qui peut imaginer et faire avancer les projets locaux en leur donnant la dimension nationale qui souvent leur manque pour réussir.

Depuis 2005, un rôle accru grâce à la LOLF
 Son but est de redonner un réel pouvoir au Parlement dans la définition et le contrôle du budget tout en améliorant le rapport coût-efficacité de la machine étatique. Jusqu'à peu, plus de 90 % des dépenses publiques étaient reconduites quasi automatiquement d'une année sur l'autre. Désormais, le député peut mieux examiner les crédits et contrôler plus efficacement l'action du Gouvernement.



Pour la dynamique de l'Agriculture Varoise

En 2001 un avenir incertain...

En 2001, l'agriculture du Var se trouve confrontée à des défis importants, résister à une pression foncière des plus fortes et à un avenir économique incertain **notamment pour la viticulture et l'horticulture**. L'espace agricole ne couvre que 13 % de la surface du département, 38 000 emplois directs et indirects et 610 millions d'€ soit au 13^{ème} rang français en terme de valeur ajoutée.

Pour un futur choisi

Elu à la Chambre d'Agriculture du Var, Michael Latz propose à Claude Bonnet, son Président, une démarche prospective et stratégique au monde agricole varois. Dans un premier temps, il réunit 100 personnes (50 agriculteurs varois représentatifs et 50 utilisateurs de l'espace rural varois : des chasseurs, des promeneurs, des notaires, des associations sur la protection de la nature...) autour de 10 tables rondes. Ce travail aboutit à l'élaboration de 4 scénarii, schématisés ci-contre, de ce que pourrait être l'agriculture varoise en 2020. Commence alors une réflexion de fond avec les agriculteurs varois. Réunis par zones géographiques et filières agricoles, 450 agriculteurs vont définir les scénarios choisis soit pour leur territoire soit pour leurs filières. Ce travail débouche sur un document présenté à la profession agricole et au monde rural en Juillet 2003.

Sur le chemin d'un plan stratégique

Michael Latz lance alors un long travail d'élaboration d'un plan stratégique par filière et par territoire pour aboutir 2 ans plus tard à l'élaboration de plans stratégiques souhaités par la profession agricole sur les 9 territoires choisis. Ce travail aura mobilisé plusieurs centaines d'agriculteurs et de nombreuses coopératives et entreprises des filières agricoles.

Un plan agricole par territoire de SCOT
 Ces plans serviront à la négociation avec les collectivités concernées. L'intérêt est également pour la profession agricole varoise de disposer d'un guide commun. En parallèle, est élaborée dans la même dynamique la

Charte des Terres Agricoles qui définit l'utilisation des espaces agricoles et notamment sa défense par rapport à la pression urbaine. Cette charte sera signée par le Conseil Général et le Conseil Régional, l'Etat, les Chambres Consulaires et les Associations de Maires.



Les félicitations de l'INRA et du Président de l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture françaises

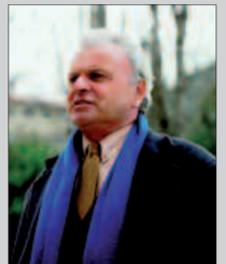
Ce travail exceptionnel (dans le temps mais aussi dans l'ampleur des énergies mobilisées) mené par Michaël Latz avec l'ensemble de la profession agricole varoise a été cité de nombreuses fois en exemple au niveau national et présenté notamment aux responsables de la Recherche Agronomique.

Gérard Gheris témoigne

Directeur Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier Ancien Directeur Général de l'Institut Agronomique Méditerranéen à Montpellier
"A la différence de la prévision, la prospective n'a pas pour objet de prédire l'avenir, mais de nous aider à le construire. Le mariage entre "prospectif" et "réflexion stratégique" nous apprend à construire le futur, à faire émerger la notion de "responsabilité partagée" et à mettre en mouvement cette intelligence collective et concertée dans un développement local respectueux de l'environnement et des populations. C'est ce que Michaël Latz a fait dans la démarche qu'il a initiée et conduite pour l'Agriculture Varoise".

Maurice Janetti

Député de la 6^{ème} circonscription jusqu'à son décès en 1999.
 Précurseur de la ruralité, Maurice Janetti avait su donner un sens à notre territoire.
 En sa mémoire, Michaël Latz a lancé sa campagne pour les élections législatives à Saint Julien le Montagnier le 12 mai 2007.



Jean-Paul Martin : "Michaël Latz a sauvé une partie de la viticulture varoise"



Jean-Paul Martin, Président de la Cave Coopérative de Pignans et Président de l'Union des Caves de Provence, est au fait des problèmes rencontrés par les Caves de Provence en 2003-2004. (15 millions de chiffre d'affaires, 12 millions de bouteilles vendues...)

"Des difficultés dues à des erreurs stratégiques et au final, 1650 coopérateurs et 12 caves dans la tourmente."

C'est au beau milieu de cette tempête dans le vignoble varois que Michaël Latz prend la tête des Caves de Provence. Il met en place un plan professionnel de redressement et pérennise un outil indispensable à la filière viticole varoise. Il est l'artisan du Cercle des Vignerons de Provence, fruit du rapprochement des Caves de Provence et du Cellier Saint Louis. C'est la naissance du Cercle des Vignerons de Provence".

"C'était un challenge" dit Jean-Paul Martin "Michaël Latz a agi de manière professionnelle pour redonner une valeur à l'actif, étalé le passif dans le temps et rétabli la confiance. Il a fait un travail considérable. On était en état de mort clinique. Sans lui, sans son esprit visionnaire cette partie de la viticulture varoise était perdue".

Didier Galizzi Agriculteur bio et Chasseur à Saint-Maximin :

"Il faut comprendre la place de chacun dans ce monde et surtout les stratégies pour éviter que ne se perde ce qui fait la force de nos sociétés : la tradition. Bio et chasse sont des atouts complémentaires de la ruralité, et les chasseurs reconnaissent volontiers qu'à Correns, le gibier non soumis à la pression des pesticides et des désherbants, a recommencé à se reproduire mieux qu'aïl-leurs. Pour célébrer cette approche, un salon "Chasse et Bio" était organisé en 2006 à Correns. Une fête réussie autour d'un dialogue fructueux et constructif sur la ruralité".

